

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



COMMENTAIRES DU
CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
SUR LE BILAN 2005-2006 DE LA
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

ÉTUDE PUBLIQUE DE LA
COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

Lundi 16 avril 2007, 19h

HÔTEL DE VILLE

Louise Roy, présidente

Au Conseil des arts de Montréal, nous saluons tous les efforts de la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de sa Politique de développement culturel. Nous apprécions particulièrement ce premier bilan 2005-2006, sur lequel nous avons été invités à nous pencher ce soir, et nous remercions la Commission municipale de nous donner l'occasion d'en discuter.

Au nom des membres et des employés du Conseil, je veux aussi remercier Benoit Labonté qui, dans sa lettre de présentation du bilan au Maire Gérald Tremblay, souligne la qualité de notre travail. Nous partageons tous les objectifs de cette Politique, et nous avons largement contribué au cours de la dernière année à répondre aux trois principaux enjeux que sont:

- l'accessibilité,
- l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais et
- évidemment, puisque c'est le cœur de notre mandat actuel, le soutien aux arts et la culture.

C'est un bilan impressionnant. Nous constatons avec vous tous que le chemin parcouru est important. Mais comme il était impossible de tout détailler dans une synthèse qui tente de relater de nombreux accomplissements depuis l'automne 2005, nous voulons profiter ce soir de cette rencontre de la Commission municipale pour enrichir ce bilan.

Je voudrais d'abord souligner le rôle central du Conseil des arts de Montréal dans le soutien à la création et à l'innovation. N'oublions pas qu'au cœur du développement culturel, il y a les artistes. Ils sont la véritable richesse de Montréal. Toute la politique tourne autour d'eux, en lien avec les quartiers, la démocratisation, le rayonnement international, la créativité, le cadre de vie, etc. Le positionnement de Montréal comme Métropole culturelle internationale ne peut se réaliser sans tenir compte du travail des artistes et des créateurs.

Comme vous le verrez avec les interventions qui suivent de Danielle Sauvage, notre directrice générale, Maria Masino qui s'occupe des artistes de la diversité et Élisabeth Belhache qui pilote le dossier de la relève, nous sommes très proches des artistes, bien au fait des enjeux actuels et nous savons prendre l'initiative quand il le faut.

En 50 ans, le Conseil des arts a développé des forces mais qui en font aujourd'hui un joueur incontournable et un acteur de premier plan dans le développement de Montréal.

Pour poursuivre ses actions, le Conseil des arts de Montréal a besoin de tous les outils à sa disposition. Parmi ceux dont il a besoin, il y a celui de l'autonomie juridique.

Je me dois de le mentionner, car malgré ce que semble laisser croire le bilan de l'Engagement 20, **nous n'avons pas encore obtenu notre autonomie juridique.** C'est vrai que l'Assemblée nationale a voté en décembre dernier une petite modification à la charte de la Ville, qui a pour effet d'accélérer le processus d'octroi des subventions. C'est un pas dans la bonne direction. Mais cette modification n'accorde aucunement l'indépendance nécessaire à un Conseil des arts. Le Conseil des arts de Montréal n'est toujours pas une personne morale de droit public, il n'a toujours pas une véritable autonomie de gestion lui confirmant, notamment, la capacité d'être un employeur, la capacité de contracter, le pouvoir d'ester en justice, la capacité d'avoir un compte de banque et de signer des chèques, la possibilité de recevoir des dons, etc. Il nous apparaît important de confirmer, en termes juridiques, le principe reconnu du *arm's length*.

Le maire Gérald Tremblay a d'ailleurs renouvelé cette demande d'autonomie dans une lettre adressée à la ministre des Affaires municipales et des Régions Nathalie Normandeau.

Nous demandons donc à la Commission d'appuyer le maire en réitérant la demande de réelle autonomie juridique pour le Conseil des arts de Montréal, demande qu'elle a d'ailleurs déjà adoptée précédemment.

Nous sommes très attentifs aux discussions actuelles autour de la gouvernance culturelle à Montréal. Et, comme la plupart d'entre vous le savent ici, il y a présentement un enjeu majeur de gouvernance et de financement de la culture à Montréal.

En fait, tout le monde est d'accord sur l'importance d'avoir **une entité autonome forte** pour mieux coordonner les efforts de tous les intervenants des arts et de la culture, pour mieux investir, pour mieux soutenir, pour mieux accompagner ceux qui font de Montréal une métropole culturelle internationale : les créateurs.

Tout le monde s'accorde à dire que l'investissement actuel n'est pas suffisant pour leur permettre de se développer complètement et de contribuer pleinement au développement de Montréal.

Quand je vois la qualité du travail qui se fait au Conseil des arts de Montréal, toute la passion qui anime son personnel, je ne doute pas, qu'il a toute l'expertise et la crédibilité et qu'il pourra, avec une mission adaptée et élargie,

et les moyens nécessaires, jouer un plus grand rôle dans le développement des arts et de la culture et plus largement dans le développement social et économique de Montréal.

Qu'on pense seulement à ce que nous avons réalisé avec les augmentations budgétaires de 2003, 2004 et 2005, alors que le budget du Conseil passait de 8,7 \$ millions à 10 \$ millions. Au cours de ces trois années, le Conseil a accueilli 54 nouveaux organismes, des compagnies de danse, de musique, de théâtre, des centres d'artistes, des festivals — la grande majorité d'entre eux attendaient depuis une dizaine d'années la reconnaissance du Conseil. Il a soutenu de jeunes compagnies de la relève et des organismes issus des communautés ethnoculturelles. Il a pour la première fois en 15 ans été en mesure d'augmenter légèrement son appui aux grandes institutions. Il a mis en place de nouveaux projets pour tisser des liens avec les milieux d'affaires et les milieux de l'éducation. Il a conclu des partenariats qui ont permis d'enrichir grandement des programmes d'appui aux arts médiatiques et de soutien à la relève artistique. Il a développé encore davantage son programme de tournées qui profite à l'ensemble des citoyens montréalais.

Le Conseil des arts de Montréal travaille avec une équipe efficace et l'essentiel de son budget est versé en subventions aux organismes artistiques de la métropole. Investir dans le Conseil des arts de Montréal, c'est investir dans ce qui fait la force de Montréal : sa créativité.

Imaginons ce que le Conseil des arts pourra alors réaliser.

Danielle Sauvage, directrice générale

Malgré des ressources humaines et financières limitées, le Conseil des arts a pu réaliser beaucoup de projets au cours de la dernière année. On s'aperçoit que les solutions passent beaucoup par la collaboration et la concertation, ce qui permet d'éviter les dédoublements et de multiplier les effets positifs.

L'un des meilleurs exemples de collaboration est certainement notre programme de tournées où nous réussissons chaque saison à créer un partenariat important entre les diffuseurs des arrondissements ou des autres villes de l'île et de nombreux organismes artistiques (une cinquantaine). Il s'agit de la plus importante tournée artistique à se dérouler sur le territoire de Montréal. Avec près de 500 activités et 1 \$ million d'investissement, on peut affirmer que la contribution du Conseil des arts de Montréal en tournées profite au citoyen, démocratise la culture et améliore la qualité culturelle du cadre de vie. Cet apport est majeur pour les diffuseurs, c'est beaucoup plus qu'une « bonification », formulation que nous trouvons un peu trop réductrice dans le bilan de l'engagement 09. Deux chiffres illustrent bien l'importance de cette contribution :

- une activité sur quatre (soit 26 % en 2006-2007) qui est présentée dans un lieu de diffusion municipal provient du Conseil des arts de Montréal, et c'est une moyenne, car dans certains cas la contribution du CAM représente presque 100% de la programmation;
- le Conseil des arts de Montréal assume le tiers (1/3) des cachets versés aux organismes artistiques de toutes disciplines (soit 1 M\$ sur 3 M\$).

Un autre exemple de collaboration est celui que nous avons avec l'École montréalaise, un programme du ministère de l'Éducation, dans des projets de résidence qui crée des maillages entre les artistes, les enfants et leurs professeurs et les diffuseurs municipaux. C'est dire que nous faisons notre part dans l'accomplissement de l'engagement 10.

Parmi les autres collaborations que nous avons établies, il y a celle avec la CRÉ, qui a investi 150 000 \$ sur 3 ans dans les arts médiatiques. Avant la lettre, nous répondions ainsi à l'engagement 17 (qui porte sur la cyberculture).

Quelques précisions enfin sur la somme supplémentaire de 200 000 \$ versée par la Ville en décembre 2006. Ce montant a servi à la relance des Prix Arts-Affaires, à la prise en charge de responsabilités liées aux artistes de la diversité et de la relève, et aussi aux projets célébrant le 50^e anniversaire du Conseil. Notons que ce 200 000 \$ provenait d'un programme pour des projets artistiques interculturels qui existait depuis de nombreuses années, et que la Ville a aboli en 2005. Nous

aurions aimé en assumer la responsabilité, mais il s'agit d'un transfert non récurrent, ce qui nous impose des choix difficiles dès cette année.

Nous demandons donc à la Commission de nous appuyer dans notre demande de récurrence de ce montant de 200 000 \$ afin principalement de poursuivre nos actions auprès des artistes de la diversité et de la relève et l'organisation du Prix Arts-Affaires de Montréal

Ce qui fait la force du Conseil des arts de Montréal, c'est son écoute, sa proximité du milieu. Au cours des douze prochains mois, par exemple, nous suivrons de très près les réflexions qui se tiennent dans chaque secteur artistique.

Ce printemps :

<i>Musique</i>	<i>Les Rencontres québécoises de la musique (ADISQ)</i>
<i>Cirque</i>	<i>Forum 2007 des arts du cirque (En Piste) qui prendra la forme d'États généraux</i>

Cet automne :

<i>Littérature</i>	<i>Événement sur la place de la littérature dans les librairies au Québec – à confirmer</i>
<i>Théâtre</i>	<i>États généraux du théâtre</i>
<i>Arts visuels</i>	<i>Sommet sur les arts visuels – Ottawa (Associations des musées canadiens)</i>
<i>Arts médiatiques</i>	<i>États généraux des arts médiatiques (COAM)</i>
<i>Danse</i>	<i>Grands chantiers de la danse (RQD)</i>

Il sortira de ces rencontres un certain nombre d'enjeux propres à chaque discipline, mais aussi sûrement des préoccupations transversales. Au Conseil des arts, nous nous donnons le mandat de dresser le bilan de ces différentes réflexions et de tracer ainsi un portrait de la nouvelle réalité artistique montréalaise. Nous voulons ainsi être en mesure de mieux répondre aux besoins et attentes du milieu et de contribuer plus efficacement à son développement.

Déjà, le Conseil a pris le leadership dans deux enjeux majeurs et transversaux qui interpellent fortement le milieu artistique et culturel, soit

- **la diversité ethnoculturelle dans les arts**
- **l'intégration professionnelle de la relève**

Ces deux enjeux concernent des clientèles qui ont de la difficulté à intégrer le milieu professionnel, et, comme vous le verrez dans quelques instants avec les présentations de Maria Masino, agente de liaison auprès des artistes de la diversité, et d'Élisa Belhache, responsable du projet Outiller la relève artistique, nous avons fait des progrès importants.

J'aimerais maintenant leur céder la parole pour qu'elles vous présentent leur bilan de la dernière année.

Maria Masino, agente de liaison et de développement pour la diversité culturelle dans les arts

Résumé des travaux sur la diversité culturelle dans les arts

Depuis quatre ans, le Conseil des arts de Montréal pose des actions concrètes afin de mieux desservir les artistes professionnels des communautés ethnoculturelles et de Premières Nations. C'est ainsi qu'en initiant cette démarche, le Conseil des arts de Montréal a pris le leadership en matière de diversité culturelle dans les arts.

Comme vous le savez, le Conseil des arts de Montréal a mis en place, en mars 2004, la Délégation de la diversité culturelle dans les arts aujourd'hui constitué en organisme indépendant : Diversité artistique Montréal (DAM). Afin de nous assurer de mieux connaître ces artistes, le Conseil a tenu à embaucher une personne ressource capable de faire du travail de terrain auprès de ces artistes.

Principaux travaux d'avril 2006 à avril 2007 :

- Le Conseil des arts de Montréal crée, en avril 2006, un poste d'agent(e) de liaison et de développement de la diversité culturelle dans les arts. Depuis ce jour, mon travail, à temps partiel, est basé sur des actions de terrains telles que : l'identification, la médiation, l'accompagnement auprès des artistes ainsi que de la concertation entre tous les intervenants du dossier. À ce jour, j'ai répertorié plus de 300 artistes, que j'ai, pour la plupart, accompagnés et fournis l'information concernant les ressources disponibles à Montréal pour la création artistique. Le plus important pour moi, est d'établir une relation de confiance avec ces artistes issus de la diversité.
- Le Conseil des arts de Montréal met en place à l'automne 2006, un comité consultatif dont l'objectif est de favoriser le rapprochement entre le Conseil et les artistes des communautés ethnoculturelles.
- Le Conseil des arts de Montréal, offre son expertise, depuis le printemps 2006 à la direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal pour son jury du programme de soutien à la diversité d'expressions.
- Le Conseil des arts de Montréal adopte, en décembre 2006, une politique pour la promotion et le développement de la diversité culturelle dans les arts, qui sera dévoilée lors du Colloque « Rencontres montréalaises de la diversité » en mai prochain.

- Le Conseil des arts de Montréal, offre, en décembre et février 2007, deux journées d'information à 150 artistes. Ces journées ont comme objectif d'offrir de l'accès à l'information et des activités de réseautage.
- Le Conseil des arts de Montréal accompagne et accueille, depuis janvier 2007, le foyer culture du projet Montréal Diversité.
- Le Conseil des arts de Montréal, rencontre, en février et mars 2007, les associations professionnelles afin d'échanger sur les problématiques d'intégration des artistes issus de la diversité.
- Le Conseil des arts de Montréal signe, en avril 2007, une entente de partenariat avec le Conseil de relations interculturelles du Québec et Diversité artistique Montréal afin d'élaborer un répertoire d'artistes issus de la diversité.

Les résultats après une année :

- Un projet de partenariat avec Musique Multi Montréal , MAI (Montréal arts interculturels), la Place des arts et Vision diversité qui sera dévoilé lors des « Rencontres montréalaises de la diversité ».
- Pour la saison 2007-2008, le Conseil des arts de Montréal en tournée offrira une présence active des artistes issus de la diversité culturelle ainsi que de Premières Nations et communautés autochtones sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.
- Une mise en commun des informations avec le Conseil Interculturel de Montréal des artistes et les organismes issus de la diversité.
- Une participation active du Conseil des arts de Montréal au Chantier diversité de Culture Montréal en partageant sa vision et son expertise en matière de diversité culturelle dans les arts.

En conclusion, vous pouvez constater que le Conseil des arts de Montréal a établi un dialogue pluriel avec de nombreux partenariats avec l'ensemble des intervenants qui sont interpellés par la diversité culturelle dans les arts à Montréal. Ce constat démontre une fois de plus le leadership du Conseil des arts de Montréal en matière de diversité culturelle dans les arts.

Et pour moi, en tant que femme artiste immigrante et travailleuse culturelle d'ici et d'ailleurs, toutes ces actions qui ont été entreprises, accordent toute ma reconnaissance et ma fierté au Conseil des arts de Montréal.

Elisa Belhache, coordonnatrice - Relève artistique

Dirigé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal, le projet *Outils la relève artistique montréalaise* est un plan d'action en cinq axes sur 2 ans :

1. Intégration de la relève sur les instances décisionnelles
2. Développer l'accès à l'information
3. Réseautage
4. Formation et soutien au développement professionnel de l'artiste
5. Création et diffusion

Issu de la consultation d'organismes culturels et de groupe de discussion auprès d'artistes de la relève, l'objectif de ce projet est d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle des artistes de la relève artistique de Montréal en mettant en place plusieurs projets d'intervention favorisant la collaboration et la concertation des différents acteurs de la culture, de l'éducation et des gouvernements. Il ne s'agit pas de dédoubler des services déjà offerts ou de créer de nouvelles instances ou structures, mais d'optimiser et de coordonner les ressources disponibles et de rassembler les acteurs dans des actions structurantes et contributives.

Plus de 50 organismes et artistes travaillent en collaboration au projet au travers les comités, en organisant des activités de réseautage, en participant à la création du portail Internet, etc.

Les faits saillants de la dernière année

- Le développement d'un portail Internet rassemblant toute l'information nécessaire aux artistes de la relève en début de carrière, dont le lancement officiel se fera le 23 mai 2007. Le Conseil des arts de Montréal et la Ville de Montréal ont collaboré étroitement à l'élaboration des contenus de ce nouveau site
- La Journée interdisciplinaire de la relève artistique de Montréal, le 16 septembre 2006 au Collège de Maisonneuve a réuni 150 artistes et travailleur du milieu culturel. Les thèmes principaux de cette journée étaient les médias et la promotion. Les participants avaient la possibilité de participer à des débats, des formations et de se réseauter. La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Line

Beauchamp, a rencontré les jeunes lors du cocktail de clôture de la journée.

- Un partenariat avec le comité relève et émergence de Culture Montréal a permis la réalisation de trois tables de discussions portant sur :
 - l'accès au financement pour les artistes de la relève;
 - les relations avec les associations professionnelles;
 - l'accès aux infrastructures.

Plus de 60 artistes de la relève ont participé à ces discussions.

- Plus d'une dizaine d'activités de réseautage et de formation destinées à la relève artistique ont été réalisées par les partenaires du projet
- Un sondage, réalisé en collaboration avec le Conseil québécois des Ressources humaines en Culture (CQRHC), pour relever systématiquement les actions et les services destinés à la relève artistique auprès d'un vaste ensemble de 62 associations professionnelles et artistiques, écoles artistiques et centres d'employabilité et d'entrepreneuriat qui desservent la relève artistique
- Un bulletin d'information sur l'évolution du projet est envoyé périodiquement à 600 abonnés, dont une grande majorité d'artistes de la relève.